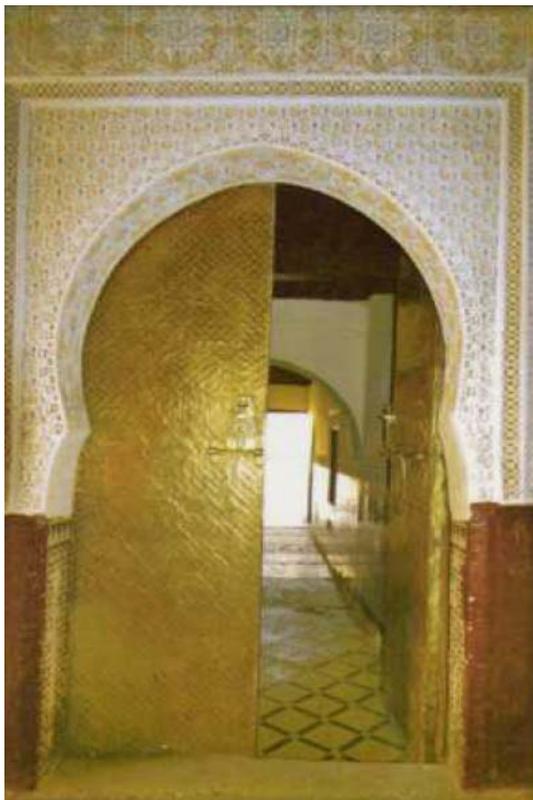


---

***Le Maghreb dans son environnement  
régional et international***

---

**Migrations et Développement :**  
un besoin de politiques cohérentes adaptées à la réalité



**Jacques Ould Aoudia**

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte  
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Avec le soutien du groupe OCP



ISBN : 978-2-86592-772-2  
© Ifri – 2010 – Tous droits réservés

Ifri  
27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE  
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00  
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60  
Email : [ifri@ifri.org](mailto:ifri@ifri.org)

Ifri-Bruxelles  
Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 – Bruxelles – BELGIQUE  
Tel : +32 (0)2 238 51 10  
Fax : +32 (0)2 238 51 15  
Email : [info.bruxelles@ifri.org](mailto:info.bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [ifri.org](http://ifri.org)

# Sommaire

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>UNE REALITE MIGRATOIRE COMPLEXE ET CONTRADICTOIRE.....</b>	<b>4</b>
Migrations et exode rural .....	4
Diversification des migrations .....	5
<i>Brain drain</i> .....	5
Migrations et échanges informels .....	5
Les migrations internationales de la seconde mondialisation .....	6
Des politiques d'accueil contradictoires au Nord.....	7
Les pays du Sud face à l'émigration :	
une attitude moins contradictoire .....	8
La construction individuelle de la migration.....	9
<b>LA RELATION COMPLEXE ENTRE MIGRATION ET DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>11</b>
Le décollage économique de l'Europe	
s'est effectué au prix d'une très forte émigration.....	11
La migration est-elle un facteur de développement ?.....	12
<b>QUEL DEVELOPPEMENT PAR LA MOBILISATION DES MIGRANTS ?</b>	
<b>L'EXEMPLE DE "MIGRATIONS &amp; DEVELOPPEMENT" .....</b>	<b>16</b>
L'invention « par le bas » du lien entre migration et développement .....	16
L'élaboration d'une méthode d'intervention.....	18
L'élargissement de l'action	
vers le soutien aux activités économiques .....	21
Rendre vivantes et élargir les passerelles entre Sud et Nord .....	22
<b>UN BESOIN DE POLITIQUES PUBLIQUES PLUS COHERENTES.....</b>	<b>26</b>
<b>REFERENCES .....</b>	<b>29</b>

## Introduction

---

La migration fait l'objet d'une intense activité dans les imaginaires dans tous les pays concernés, qu'ils soient pays de départ, d'arrivée ou de transit – autrement dit dans la quasi-totalité des pays du monde. Elle est presque toujours abordée en termes de *problème*, de question difficile à laquelle les sociétés ne trouvent pas réponse. Que signifient véritablement les départs des migrants et comment compenser la perte qu'ils constituent pour les pays d'origine ? Quelles conséquences ont ces arrivées de migrants jeunes dans les sociétés vieillissantes et comment contrôler cet afflux ? Confrontation avec l'autre, la migration produit en fait un effet miroir. Elle évalue chaque société à la mesure de ses capacités, de son dynamisme propre : capacité de développement pour les sociétés de départ, capacité à aborder l'avenir avec confiance et à s'ouvrir pour les sociétés d'accueil. Les politiques publiques sont alors hésitantes et/ou prisonnières d'enjeux qui dépassent le champ de la migration.

Ce renvoi à des enjeux profonds, mobilisant les imaginaires dits et non dits, explique pourquoi la migration, souvent instrumentalisée à des fins politiques, fait l'objet d'une extrême *simplification* dans les énoncés publics des phénomènes à l'œuvre, et souvent dans les politiques publiques qui en résultent, isolant délibérément un nombre limité de facteurs qui remettent de tirer des conclusions aussi générales qu'erronées. Ces simplifications sont d'autant plus aisées que la migration est en soi un phénomène *contradictoire*, qu'il soit appréhendé au niveau des individus ou des sociétés de départ et d'accueil.

Il n'est pas dans notre ambition de présenter en détail l'ampleur du fait migratoire et de ses multiples déclinaisons. Notre propos est ici de lever le voile sur une part de sa complexité, au travers d'une réflexion d'économiste éclairant quelques-unes des facettes de ce phénomène et leurs aspects contradictoires (partie I), puis en montrant que le lien entre migration et développement du pays d'origine ne va pas de soi (partie II). Ensuite, en s'appuyant sur les enseignements d'une expérience d'acteur engagé au sein de « Migrations & Développement », ONG de développement portée par des migrants marocains vivant en France, nous témoignons des pratiques des migrants et de leur impact en terme de développement

---

*Jacques Ould Aoudia est économiste et président de l'association « Migrations & Développement ».*

sur leur région d'origine (au travers les transferts de toute nature, financiers et non financiers, qu'ils effectuent, partie III). Enfin, nous examinons comment les politiques publiques, au Nord comme au Sud, pourraient gagner en efficacité, en intégrant cette complexité des situations spécifiques à chacun des pays et même à chacune des diasporas présentes sur le territoire, et comment elles pourraient prendre en compte la nécessaire cohérence de leurs diverses composantes, nationales (éducation, santé, marché du travail) et internationales (politiques commerciales, coopération et aide au développement) (partie IV).

# Une réalité migratoire complexe et contradictoire

---

Nous présentons ici quelques aspects non exhaustifs des phénomènes migratoires contemporains, en insistant sur leur diversité et leur caractère contradictoire, pour donner une mesure de la complexité que les politiques publiques doivent intégrer.

## *Migrations et exode rural*

Tout d'abord, il convient d'analyser les migrations dans toutes leurs dimensions spatiales. La migration internationale n'est souvent que le prolongement de l'exode rural qui, après avoir concerné les pays actuellement développés d'Europe, affecte tous les pays en développement. Elle doit s'analyser le plus souvent à l'échelle infranationale. Les phénomènes migratoires se comprennent mieux quand on les appréhende dans leur entièreté, migrations internes comprises (AFD, 2010).

En outre, une question d'échelle d'observation se pose : les logiques migratoires agissent le plus souvent à des niveaux infranationaux et sont très différentes selon les régions d'émigration. Il en est ainsi, par exemple, pour la région de Kayes au Mali dont les caractéristiques migratoires ne sont pas généralisables à l'échelle nationale. De même, les migrations en provenance des régions du Souss et du Rif marocains relèvent de logiques divergentes, et ne résument pas à elles seules la migration marocaine.

Au Nord, symétriquement, il arrive souvent que les migrations soient concentrées sur des territoires limités : il en va ainsi des Comoriens massivement regroupés en France dans les Bouches-du-Rhône, des Maliens de Kayes rassemblés la ville de Montreuil, des migrants marocains originaires de l'oasis de Figuig, proche de la frontière algérienne, qui se retrouvent le département de Seine-Saint-Denis. L'expression « corridors migratoires » exprime bien ce phénomène, qui associe non pas deux pays (le Mali et la France) mais deux régions délimitées dans chacun des espaces (la région de Kayes et la ville de Montreuil).

## **Diversification des migrations**

Les migrations ont connu depuis 30 ans une extraordinaire diversification des provenances et des destinations, mais aussi des profils des migrants. Les corridors de migration traditionnels reliant les anciennes colonies aux métropoles se sont élargis. Apparaissent des mouvements migratoires de Sri-lankais, Pakistanais, Indiens, Ghanéens, Égyptiens vers la France, de Marocains, d'Algériens, de Tunisiens vers l'Italie, la Grande-Bretagne, le Canada, les États-Unis, de Chinois vers tous les continents. De nouvelles destinations pour les migrants se sont fait jour : les pays pétroliers du golfe Persique attirent des migrants des pays arabes vers des emplois qualifiés mais aussi et surtout des migrants d'Asie du Sud et des Philippines vers des emplois non qualifiés. Les types de population concernés se sont aussi différenciés : femmes et personnes instruites s'ajoutent aux jeunes hommes peu qualifiés qui constituaient les plus gros contingents de migrants jusqu'à la fin des années 1970.

## **Brain drain**

La migration des cerveaux (*brain drain*), qui s'est intensifiée, a des effets très variés sur les pays d'accueil et d'origine. La fuite des cerveaux affecte négativement les pays les plus pauvres (OCDE, 2008). Plus précisément, le niveau de développement économique des pays du Sud favorise la fuite des cerveaux, jusqu'à un certain seuil. Pour les pays solidement engagés dans leur décollage économique, comme c'est le cas de la Chine et de l'Inde aujourd'hui, le mouvement migratoire des personnes qualifiées s'inverse : le pays est capable d'offrir à sa diaspora scientifique des conditions qui favorisent le retour d'un nombre significatif de ses ressortissants. Mais, à l'opposé, cette fuite des cerveaux grève lourdement le développement de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne, en Amérique centrale et dans certains petits États insulaires.

## **Migrations et échanges informels**

La migration emprunte des modalités nouvelles. Le commerce informel en témoigne. Depuis 20 ans, les échanges informels « à la valise » (ou « à l'épaule »), entre les pays méditerranéens

notamment, ont amplifié les migrations circulaires<sup>1</sup> : des produits facilement transportables (vêtements de luxe, pièces détachées automobiles, produits cosmétiques, électroniques, culturels, etc.) s'achètent à Istanbul ou Doubaï pour se revendre à Tanger, Oran ou Tunis. Ces activités commerciales fondées sur des migrations pendulaires favorisent la prospérité d'individus entrepreneurs (parmi lesquels on compte nombre de femmes) sans pour autant susciter d'impact significatif sur les dynamiques économiques nationales (Péraldi, 2002, 2003, 2009).

## ***Les migrations internationales de la seconde mondialisation***

Plusieurs grands facteurs distinguent la seconde mondialisation de la première, amorcée à fin du XIX<sup>e</sup> siècle et interrompue avec les guerres mondiales. En premier lieu, une double transformation a modifié la mobilité des personnes : le coût de la mobilité, et des moyens de transport, s'est réduit considérablement, tandis que les barrières juridiques et policières se sont durcies aux frontières. En second lieu, les modes de communication et d'envoi de fonds se sont multipliés, alors que le niveau d'instruction des migrants augmentait, permettant une meilleure diffusion de l'information, un resserrement et une diversification des liens avec les sociétés civiles des pays de transit et d'accueil qui ont favorisé la prise de conscience et la dénonciation des situations les plus injustes. Enfin et surtout, les migrations de la première mondialisation partaient des pays dominants, qui pouvaient imposer le déversement d'une partie de leur population dans des zones colonisées où les migrants s'octroyaient des droits supérieurs à ceux des populations autochtones. La situation d'aujourd'hui est totalement inverse : les migrants viennent pour une part importante de pays pauvres et se dirigent vers les pays riches où ils ne disposent ni des accès aux droits ni des facteurs de production gratuits dont ont bénéficié leurs prédécesseurs européens.

Comme la première, la seconde mondialisation qui s'est relancée depuis les années 1980 est centrée sur la liberté de circulation des flux de marchandises, de capitaux et d'informations. Mais elle s'en différencie en ce qu'elle fait une place marginale aux flux migratoires réguliers. Elle laisse une bonne partie de ces mouvements humains dans le domaine informel, sans instance de régulation internationale, alimentant des trafics d'êtres humains à grande échelle et produisant des cohortes importantes de personnes sans

---

<sup>1</sup> Le phénomène n'est pas circonscrit à la Méditerranée. Ainsi le commerce informel pratiqué par les Russes en Turquie s'est-il développé à grande échelle depuis les années 1990.

droits, ni reconnaissance légale dans les pays de transit et de destination. Ainsi, la circulation internationale des droits n'accompagne pas la migration des personnes. Elle met en contact non seulement des systèmes de droits mais aussi des niveaux d'application du droit différents, et fragilise la situation des migrants venant des pays pauvres, qu'ils arrivent dans des pays développés ou non : droits d'établissement dans le pays d'accueil, droits du travail, droits de la famille, transferts des droits à la retraite pour les migrants qui veulent finir leurs jours dans leur pays de naissance après une vie de travail dans le pays d'accueil...

Ce déficit dans le fonctionnement des flux mondiaux de personnes trouve, pour une large part, ses fondements dans les *contradictions* mêmes du phénomène migratoire, qui paraissent plus vives au sein des pays d'accueil, mais aussi dans les situations des migrants eux-mêmes.

### **Des politiques d'accueil contradictaires au Nord**

Les pays développés sont en pleine contradiction dans leur accueil des migrants. L'établissement et la circulation de droits pour protéger les migrants ne sont encore qu'à leurs timides débuts, notamment parce les pays du Nord, et tout particulièrement d'Europe, font montre d'une extrême *ambivalence* au regard de la migration. En voie de vieillissement et de déclin démographique, les sociétés européennes ont besoin d'apports de main-d'œuvre pour maintenir sur le moyen-long terme leur niveau de vie, et tout particulièrement leur modèle social. Mais la faiblesse de leur croissance, accentuée durablement par les effets de la crise financière, diminue considérablement leurs capacités d'accueil, tandis que les conséquences sociales de ce faible dynamisme économique ouvrent les populations vulnérables d'Europe aux arguments rendant les migrants responsables de leurs difficultés.

La migration est ainsi devenue en Europe, mais aussi aux États-Unis, *un problème*, entre vieillissement, chômage et besoin de main-d'œuvre, entre intégration, mariages mixtes, replis communautaires et rejet de l'autre, etc. Ce problème, les États cherchent à le résoudre en élevant à leurs frontières des barrières toujours plus hautes.

En fait, le problème posé par la migration dans les pays développés, la contradiction entre besoins de main-d'œuvre et capacités d'accueil, ne peut se résoudre sur le seul segment de la migration. Même si des améliorations des dispositifs concernant les migrants et leur accueil sont nécessaires, le « problème migratoire » ne trouvera solution au Nord qu'*au niveau de l'ensemble de la société*. Ce problème questionne en effet tout le corps social, son

dynamisme politique, économique, culturel et social, sa cohésion, sa capacité d'ouverture, notamment aux talents venant du Sud, son aptitude à prendre la mesure nouvelle de l'espace mondialisé où la suprématie des pays développés se réduit à une vitesse imprévue, à s'intégrer dans un monde où le Nord ne sera plus seul à écrire les règles du jeu.

### **Les pays du Sud face à l'émigration : une attitude moins contradictoire**

Longtemps, l'émigration a constitué une solution pour *diminuer la pression démographique* pour les autorités des pays du Sud, surtout pendant la phase de leur transition démographique qui faisait « exploser » l'accroissement de la population. Les pouvoirs publics encourageaient les départs, parfois par des politiques actives – ce fut le cas du Maroc avec les pays d'Europe qui manquaient de main-d'œuvre dans les mines, la métallurgie et le bâtiment durant les années 1960. Dans sa vision stratégique, le Maroc avait ajouté au soulagement de la pression démographique sur ses centres urbains, la croissance des *ressources en devises* que les migrants procureraient en établissant un réseau bancaire à l'étranger (les agences de la Banque Chaabi), calqué sur les régions d'émigration. Le Maroc a été le premier pays au monde à établir une telle stratégie financière. Depuis dix ans environ, il se retrouve, comme pays de transit et même d'immigration, avec les flux de migrants venant d'Afrique subsaharienne.

Les pays d'Afrique subsaharienne, en pleine expansion démographique, sont aujourd'hui dans cette phase de soutien implicite à l'émigration, et ce, avec d'autant plus d'intensité que les niveaux de vie en termes monétaires sont différents entre pays de départ et d'accueil. Ainsi, le transfert d'une fraction du SMIG français correspond à un montant relatif très élevé une fois arrivé dans le pays de départ dont le niveau de PIB par tête est très bas. Mais contrairement à ce qui prévalait quand les pays du Maghreb connaissaient leur croissance démographique la plus vigoureuse, les pays potentiellement récipiendaires, et notamment les pays d'Europe, ne sont plus aussi demandeurs de main-d'œuvre que dans les années d'après-guerre.

Pour tous les pays émetteurs de migrants s'ajoutent bien entendu les effets des transferts non financiers, qui relèvent de *l'apprentissage*. Ceux-ci sont difficilement quantifiables au niveau de l'ensemble de la société.

Au total, les pays du Sud reconnaissent donc des effets globalement positifs aux départs des migrants à court-moyen terme, sur les plans démographique et financier, même si cela représente une perte humaine à plus long terme. Mais, même à cet horizon

lointain, le développement d'une diaspora peut avoir des effets positifs en termes de positionnement dans la mondialisation : les migrants représentent la possibilité nouvelle de relais pour des échanges et peuvent prendre un rôle de médiateur pour le transfert de processus d'apprentissage dans le pays d'origine.

Dans la migration internationale, nous avons trois termes : les pays de départ, les pays d'accueil et les migrants eux-mêmes. Ce sont ces derniers dont il faut maintenant évaluer la situation.

## ***La construction individuelle de la migration***

Au niveau individuel, les migrants vivent la circulation des personnes sur une multitude de modes qui sont, le plus souvent, mutuellement très contradictoires.

La décision de migrer – ou celle d'un éventuel retour – relève de motivations privées, individuelles ou « micro-collectives ». Elles tiennent à de nombreux facteurs liés aux conditions qui prévalent dans le pays d'origine (économiques, écologiques, sociales, politiques), dans le pays d'accueil (présence préalable d'une communauté de migrants du même pays, dynamisme économique et niveau du chômage, environnement légal et politique, etc.) et, bien sûr, à la situation individuelle du migrant (son âge, son niveau de formation, ses motifs de départ, etc.) La décision de quitter son pays induit un arrachement toujours douloureux à sa famille, à sa société, ainsi que l'abandon d'une société différente, pas toujours accueillante. Mais c'est tout autant un défi positif à relever par rapport au groupe, une épreuve qui forge l'individu capable de franchir les obstacles qui entourent les forteresses du Nord. C'est une affirmation individuelle, car c'est au niveau de l'individu que les risques sont pris et que les pays de destination, au Nord, lui consacrent une valeur. Mais c'est aussi un engagement vis-à-vis du groupe du pays d'origine, parfois même une dette, symbolique ou réelle, qui renforce le lien du migrant à son origine et les transferts financiers qu'il effectuera. Devenu redevable en raison de l'effort fourni par sa famille pour l'aider à partir – ou pour d'autres raisons encore –, le migrant souhaite « faire quelque chose » pour ceux qui sont restés au pays. Bien sûr, la solidarité se porte avant tout sur la famille : les transferts d'argent sont les premiers gestes pour la manifester, et l'usage qu'en font les familles est tourné majoritairement vers la consommation, l'éducation, la santé, comme dans toutes les familles du monde. Mais ces transferts vers la famille élargie entrent en contradiction avec les projets d'installation dans le pays d'accueil. Les enfants de migrants nés dans le pays d'accueil sont un accélérateur de la réduction du lien avec la famille restée au pays. Ces processus se retrouvent aussi bien dans l'Atlas marocain que dans l'État du Zacatecas, au Mexique (Iskander, 2005 ; Lacroix, 2005).

Ainsi, une fois qu'ils ont posé leur valise dans le pays d'accueil, les migrants entretiennent avec leur pays d'origine des relations aussi diverses que possible, chacun combinant l'ensemble de ces facteurs pour faire émerger une solution singulière. Ces liens tiennent d'abord aux perspectives de vie du migrant : se considère-t-il en transition dans le pays d'accueil, conservant l'ambition d'un retour ? Ou se sent-il déjà en voie d'installation définitive ? Ces perspectives individuelles peuvent évidemment changer au cours du temps, quand se pose la question du mariage, de la venue ou non du conjoint, des enfants restés au pays, entre attachement aux terres de là-bas et nécessité d'insertion ici, entre la transmission aux enfants des valeurs, de la langue et des coutumes du pays d'origine, et leur devenir comme enfants d'un monde globalisé. Le plus souvent, c'est l'inhumation d'un membre de la famille dans le pays d'accueil qui est le marqueur de la rupture du migrant avec son rêve de retour au pays d'origine.

Au Sud, la situation du migrant n'est pas moins complexe. Celui-ci occulte le plus souvent les difficultés qu'il rencontre dans le pays d'accueil, continuant à perpétuer, auprès de ses proches restés au pays, l'image d'eldorado des pays développés. Il est jaloux pour sa richesse monétaire, par ailleurs souvent ostentatoire. Il est perçu comme n'appartenant plus tout à fait au pays, et ses enfants, qui ne maîtrisent pas toujours la langue des parents, ne trouvent pas facilement leur place quand ils y viennent pour les vacances ou définitivement. Les migrants peuvent aussi être accusés d'importer des fragments de modernité – dans les rapports entre hommes et femmes, dans la relation à la religion, dans le mimétisme de la consommation – de cette modernité qui peut disloquer les liens dans les sociétés traditionnelles. Les migrants ne transfèrent pas que de l'argent. Dans leur trajectoire individuelle, ils vivent toutes les facettes de ces facteurs contraires.

La migration est donc un phénomène d'une incomparable complexité, qui ne se laisse pas réduire à sa simple expression économique ou financière. Elle mobilise, aux côtés des facteurs de nécessité, de puissants facteurs symboliques et imaginaires dont la non-prise en compte obscurcit les enjeux réels, tant dans les pays d'accueil que d'origine ou à l'échelle individuelle des migrants. Cette complexité explique en partie l'impossibilité de tracer un lien clair entre la migration et le développement du pays d'origine.

## **La relation complexe entre migration et développement**

---

Le thème des migrations est venu s'imposer dans les agendas internationaux au début des années 2000, quand les décideurs des pays développés et des institutions financières internationales ont découvert qu'au niveau mondial, les migrants transféraient vers leur pays d'origine des montants supérieurs à ceux de l'aide publique au développement (APD) : plus de 300 milliards de dollars (Md\$), dont près de 40 Md\$ pour le continent africain (BAD, 2009), contre moins de 150 Md\$ pour l'APD avant la crise financière. Et ces chiffres ne portent que sur les transferts identifiés, qui sont la face visible du phénomène, car d'importants flux ne transitent pas par des canaux formels.

Depuis cette « découverte », l'attention s'est focalisée sur ces *transferts financiers* massifs et nombre d'études ont été menées pour mesurer leur impact sur la croissance économique et sur la réduction de la pauvreté dans les pays qui en sont bénéficiaires.

Dans une perspective réductrice comparable à celle que nous venons d'examiner à propos de réalité migratoire complexe, deux idées aussi simples que fausses ont circulé sur les liens entre migrations et développement.

La première (du développement vers la migration) est que c'est le développement des pays qui freinera la poussée migratoire. Cet argument, que l'observation empirique contredit, sert à justifier l'APD, dans les pays du Nord, par l'espoir d'une diminution des flux de migrants. La seconde (de la migration vers le développement), apparue dans les années 2000, est que les migrants jouent un rôle dans le développement de leur pays d'origine grâce à leurs transferts financiers, justifiant à l'inverse une possible diminution des montants de l'APD. Examinons successivement ces deux points.

### ***Le décollage économique de l'Europe s'est effectué au prix d'une très forte émigration***

Nous connaissons les intenses mouvements des hommes qui ont accompagné les révolutions industrielles que l'Europe a connues au XIX<sup>e</sup> siècle. Des vagues massives de migrants (60 millions) ont quitté le continent, portées par la première mondialisation. Fuyant la misère,

les persécutions religieuses ou politique, les migrants partaient vers les continents colonisés où la terre, expropriée, était disponible gratuitement. C'est au prix de cette intense émigration que le décollage économique des pays d'Europe a pu s'effectuer au XIX<sup>e</sup> siècle. Et malgré la spécificité du fait colonial, ce même phénomène s'est reproduit sous d'autres conditions : nulle part au monde et à aucune période de l'histoire, l'amorce du développement économique n'a provoqué de réduction de l'émigration. L'observation montre toujours le contraire, y compris aujourd'hui.

C'est seulement *une fois le développement économique consolidé* qu'une inversion du phénomène migratoire se constate. Les exemples de l'Italie, de l'Irlande puis de l'Espagne et du Portugal, des pays longtemps pourvoyeurs de migrants ensuite devenus terres d'immigration, illustrent ce phénomène. La Corée du Sud emprunte cette voie aujourd'hui. C'est là le premier enseignement qu'il faut garder à l'esprit face aux discours faisant de l'engagement des pays d'origine dans le processus de développement un facteur d'arrêt des flux migratoires vers les pays développés.

## **La migration est-elle un facteur de développement ?**

Au niveau macro-économique, les études se sont multipliées depuis la « découverte » de l'importance de la dimension migratoire de la mondialisation, pour tenter d'en mesurer les effets, notamment via les transferts financiers, sur le développement du pays d'origine.

Ces études délivrent finalement des résultats contradictoires. La difficulté de faire apparaître, à l'échelle nationale, les effets des transferts financiers des migrants sur l'équilibre macro-économique et le développement du pays d'origine ou sur la pauvreté tient au fait qu'ils peuvent être simultanément positifs et négatifs<sup>2</sup>. Ainsi, les transferts financiers peuvent avoir des effets significatifs sur la réduction de la pauvreté en augmentant la consommation, les dépenses de santé et d'éducation des familles restées au pays. Ils peuvent également jouer un rôle important d'assurance, en compensant les difficultés temporaires des parents restés au pays : maladie, désastre climatique, etc. Mais des effets de *désincitation au travail* peuvent se produire simultanément dans le même espace d'observation. Les transferts financiers obéissent à de multiples facteurs qui rendent

---

2 Des effets macro-économiques très significatifs peuvent cependant être perçus dans les petits pays qui connaissent des taux élevés d'émigration, où le montant des transferts peut atteindre des niveaux supérieurs à 15% du PIB. Les effets perceptibles sur le niveau des réserves en devises, sur le taux de change (surévaluation) mais aussi sur la consommation et les importations peuvent apparaître. Ce n'est globalement pas le cas des pays du Sud de la Méditerranée.

leurs effets non généralisables sur le développement du pays d'origine. Ce sont les *spécificités* qui dominent et aucun lien direct entre transferts et croissance économique ou réduction de la pauvreté n'a pu être déterminé d'une façon univoque à ce jour.

Quant au lien entre migrations et développement, c'est au niveau *local et microsocal* – à l'échelle des régions d'émigration – que des éléments de réponse peuvent être apportés. Établir un inventaire exhaustif des actions que mènent les migrants pour soutenir leur famille, leur village, leur pays d'origine et de leurs impacts sur les équilibres locaux ne peut se faire dans les limites de ce texte. Nous en évoquons quelques-unes pour donner un aperçu, à nouveau, de leur extrême diversité, et surtout pour souligner en quoi elles relèvent de *pratiques sociales* antérieures et largement indépendantes des politiques de soutien au développement des pays du Sud établies par les autorités, au travers de dispositifs portant le nom de soutien au « codéveloppement » (de Haas, 2006).

Le moteur de toutes ces actions relève de la *solidarité* du migrant à l'égard de sa communauté d'origine, au niveau familial ou à un niveau plus large. Dans les communautés fortement structurées – en général, celles qui vivent en zone rurale –, les traditions d'entraide, restées fortes, cimentent le groupe et sont la condition même de survie de ses membres<sup>3</sup>. Cette solidarité prend simplement une dimension internationale quand des membres de la communauté migrent.

Nous avons vu que les transferts financiers avaient jusque-là fait l'objet de nombreuses études à l'échelle macro-économique. Il nous faut ici porter notre attention sur les transferts non financiers, à l'échelle locale. Il s'agit de transferts invisibles qui peuvent promouvoir *des processus d'apprentissage* porteurs de développement aux niveaux familial, collectif et citoyen (Iskander, 2005 ; Lacroix, 2005).

Ces transferts portent sur tous les champs de la vie sociale que la migration met en concurrence lors des retours au pays, temporaires ou définitifs :

- La famille : les comportements marqués par une baisse de la natalité se transmettent au sein des populations de la région d'origine, par la fréquentation des familles de migrants qui ont adopté, au bout de deux générations, les comportements de fécondité du pays d'accueil. C'est le plus souvent la femme migrante qui joue un rôle essentiel sur ce terrain, en apportant des réponses aux questions concernant la natalité que se posent les parentes restées au village.

---

3 Un proverbe malien ne dit-il pas que « les seules personnes pauvres et vulnérables sont celles qui sont seules », sans la protection de leur communauté ?

- Les comportements et l'organisation sociale : valorisation de la scolarisation des enfants, notamment des filles, dans des régions rurales pauvres où elle ne va pas de soi<sup>4</sup> ; diffusion des approches occidentales de la médecine; comportement face aux autorités locales, notamment dans l'exigence du respect des droits élémentaires (pour l'accès aux documents civils et administratifs, notamment) ; comportement citoyen de candidat aux élections locales, souvent après le départ à la retraite du migrant qui revient au pays. Les migrants jouent également un rôle important dans la formalisation et la dépersonnalisation des institutions : il va ainsi des droits de propriété (dans le pays d'origine, ces droits sont souvent fondés sur des bases personnelles, établies par témoignage, et n'offrent plus de réelle sécurité pour le titulaire émigré, a fortiori pour ses enfants) ; des noms de famille et dates de naissance, et donc de l'état civil, etc.

Le plus souvent d'une façon implicite, les migrants jouent un rôle de « passeur de modernité », dans tous ses aspects *contradictaires* : découverte de la télévision qui ouvre sur le monde mais aussi qui isole les individus et tend à dissoudre les liens traditionnels, consommation de produits industriels coûteux à la place de produits locaux, ostentation de la richesse acquise au Nord, etc.

Souvent, à la solidarité familiale s'ajoutent *des actions plus larges*. On soutient le village dans ses projets collectifs : réfection de la mosquée ou de l'église, du système d'irrigation, construction de l'école, paiement de l'instituteur, soutien à une famille en difficulté, solidarité avec le village éprouvé par un désastre naturel. Ainsi depuis plusieurs siècles, les Libanais de la diaspora envoient-ils, du monde entier, des fonds dans les villages reculés des montagnes pour financer le salaire de l'imam ou du curé qui assurent l'enseignement aux enfants restés au pays.

Cette solidarité à des fins collectives répond souvent à un problème ponctuel (par exemple l'achat d'une ambulance pour le village), hors de toute formalisation, ou pérennisation par un cadre structuré comme la création d'une association. Dans d'autres cas, cette solidarité collective est organisée depuis le pays d'accueil sur un mode lui-même collectif et pérenne : en France, le développement des Organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) depuis les années 1990 témoigne de la formalisation d'une partie de cette solidarité collective. Vietnamiens, Laotiens, Maliens,

---

4 L'attitude par rapport au travail des enfants est un marqueur de développement : l'enfant passe d'une ressource immédiate pour les travaux domestiques ou ruraux et future pour le soutien de la vieillesse des parents, à un coût (frais de scolarisation) et à un manque à gagner (absence d'activité productrice, fût-elle de très faible productivité).

Guinéens, Sénégalais, Malgaches, Congolais, Haïtiens, Marocains ont ainsi créé des organisations actives et pérennes de solidarité avec le pays d'origine, dans une grande diversité de formes<sup>5</sup>.

Au total, la relation qui va de la migration vers le développement n'est pas décelable à l'échelle macro-économique, tandis qu'elle existe au niveau local – mais d'une façon diffuse et difficilement mesurable. Pour autant et à ce niveau, elle est porteuse *d'une démarche de développement très différente* de celle des classiques moyens mis en œuvre par les bailleurs publics et les ONG du Nord.

---

5 Une partie de ces OSIM s'est regroupée en France dans la plateforme du Forum des organisations de solidarité internationale issues de la migration, voir *Forim.net*.

## **Quel développement par la mobilisation des migrants ?**

### **L'exemple de « Migrations & Développement »**

Nous concentrons notre regard sur la relation entre migration et développement du pays d'origine à l'échelle d'une région, en partant de la pratique au Maroc de l'ONG « Migrations & Développement ». Une telle démarche empirique révèle les stratégies spécifiques des migrants, et permet d'identifier les transferts invisibles (de savoir, culturels, comportementaux) qui se manifestent aux côtés des transferts financiers.

### ***L'invention « par le bas » du lien entre migration et développement***

« Migrations & Développement » (M&D) a été créée en 1986 par des migrants marocains réunis autour de l'un d'entre eux, Jamal Lhoussine<sup>6</sup>, formé par le syndicalisme français dans les années 1970 et 1980. Originaires des régions de l'Atlas et de l'Anti-Atlas, ces jeunes hommes – célibataires, ne parlant pas français à leur arrivée, avec un niveau d'instruction très faible – étaient concentrés dans une vallée des Alpes, à L'Argentière-La Bessée où le groupe Pechiney transformait la bauxite en aluminium jusqu'au début des années 1980. Se consacrant à des travaux très durs, ils bénéficiaient d'un statut inférieur à celui des ouvriers français qui effectuaient des travaux équivalents. Frappés par un licenciement collectif après la fermeture de l'usine, certains d'entre eux ont envisagé de revenir au Maroc. Sous l'impulsion de Jamal Lhoussine, ils se sont organisés autour d'un projet : investir leur prime de licenciement dans des actions collectives dans leur village d'origine (Daoud, 1997, 2005). À notre connaissance, c'est cette ONG qui la première, à la fin des années 1980, a conceptualisé et mis en pratique la relation entre « migration et développement ».

Leur région d'origine est depuis longtemps une zone pauvre, de très forte émigration, jusque-là délaissée par les autorités : peu de

---

<sup>6</sup> Voir *Migdev.org*. Jamal Lhoussine est actuellement directeur du développement salarié de cette ONG, dont le siège social se situe à Marseille.

routes, d'écoles, d'adduction d'eau, de santé publique. Dans les années 1960, les autorités marocaines ont signé des accords migratoires avec certains pays européens pour répondre à leur demande de main-d'œuvre. D'importants recrutements de travailleurs dans les activités industrielles et minières françaises et belges ont été opérés, provenant tout particulièrement de ces régions montagneuses du Maroc (Iskander, 2005). À ces facteurs d'attraction (« *pull* »), se sont ajoutés des facteurs de départ (« *push* ») : une grave sécheresse récurrente affecte la région depuis le milieu des années 1970, provoquant un fort exode rural vers les villes du Maroc (85 %) et vers l'Europe.

Lorsqu'au milieu des années 1980, M&D a commencé son activité, il s'agissait d'organiser, sur un mode informel, des collectes de fonds auprès d'immigrés établis en France et d'investir ces fonds dans des infrastructures villageoises (électrification et petite hydraulique) puis dans la santé, l'éducation, et la formation des adultes de la région d'origine.

Association de droit français (loi 1901) bénéficiant d'un accord de siège<sup>7</sup> avec le Maroc, Migrations & Développement s'est *ouverte* à tous ceux qui voulaient soutenir cette action de développement menée par des migrants. Des ingénieurs bénévoles français ont ainsi apporté leurs compétences et aidé à consolider des liens entre l'ONG et la société civile française ainsi qu'avec les institutions publiques en apportant leur crédibilité de cadres salariés quand il s'est agi d'aborder les autorités. L'association s'est progressivement professionnalisée et a recruté des salariés en France et au Maroc, en procédant par tâtonnements : en plus du siège social à L'Argentière puis à Marseille, l'ouverture d'antennes à Marrakech, Rabat, Taroudannt, Taliouine, Ighrem, Paris, Perpignan, a été suivie par des recrutements correspondants avant que la structure ne se stabilise à Marseille et sur une base opérationnelle à Taliouine (province de Taroudannt).

Aux fonds collectés auprès des migrants, se sont progressivement ajoutés ceux de bailleurs du Nord (ministères français des Affaires étrangères et de l'Immigration, Agence française de développement, fonds européens, fondations privées, collectivités locales, et des fonds multilatéraux, FAO, Unicef) et du Maroc (ministères du Développement social, de l'Agriculture, de l'Intérieur, Agence de développement social, régions, provinces, communes rurales). Du côté des migrants, M&D a élargi son audience, en recrutant d'une part des migrants solidement installés dans la société française (commerçants, entrepreneurs) et originaires de l'Atlas et de l'Anti-Atlas mais aussi d'autres régions du Maroc.

---

7 Signé entre le ministère des Affaires étrangères marocain et M&D, cet accord lui offre la possibilité d'agir sur le territoire marocain, tout en maintenant son statut juridique d'association française.

Pendant ses 15 premières années d'existence, M&D a investi des fonds dans des infrastructures villageoises choisies par les villageois et les migrants. Les premières demandes des villageois avaient porté sur l'amélioration des *conditions* de vie. Mais très vite, ce sont également les *niveaux* de vie qu'il s'est agi d'augmenter. Au tournant des années 2000, M&D a lancé une large enquête participative impliquant tous les acteurs locaux de la région du Souss Massa Draâ (associations villageoises, communes rurales, administrations locales, opérateurs nationaux d'électricité et d'eau potable, universitaires), pour évaluer les actions menées jusqu'alors et envisager leur élargissement au soutien d'activités économiques : soutiens aux productions agricoles locales à haute valeur ajoutée comme le safran, l'huile d'argan, et au tourisme rural, notamment par un programme d'investissement dans des auberges rurales. M&D est ainsi une ONG de développement totalement liée à un *territoire* – celui des migrants qui l'animent –, où elle a vocation à intervenir sur l'ensemble des dimensions de son développement rural.

## **L'élaboration d'une méthode d'intervention**

Parallèlement et progressivement, toujours à partir d'une démarche très empirique, M&D a élaboré ses principes d'action pour fonder et structurer sa méthode d'intervention sur le territoire d'origine des migrants :

**1. Une démarche participative** : ce sont les villageois et les migrants qui définissent les priorités et qui financent une partie des réalisations (souvent en journées de travail). Ils se constituent en « association villageoise » (M&D en fait une condition nécessaire). L'association sert de coordinatrice des autres partenaires (communes rurales, administrations locales, bailleurs nationaux et internationaux), de médiatrice social au sein du village et entre les villages, transfère les compétences nécessaires et assure la formation des villageois<sup>8</sup>. Ces derniers élaborent leurs institutions

---

8 Ces transferts de compétences peuvent porter sur la technique (opérations d'électrification par exemple), mais aussi et surtout sur les modes de gestion des équipements créés (le plus souvent en formalisant des modes traditionnels : par exemple en demandant à l'association villageoise d'ouvrir un compte bancaire). Les formations des villageois peuvent porter sur l'économie de l'eau dans les usages domestiques, sur l'hygiène et la santé, sur les raisons d'être et le fonctionnement des coopératives agricoles, sur les normes de qualité des produits exportés, etc. Le plus souvent, elles sont assurées par des animateurs salariés de M&D. La connaissance de la langue berbère est requise dans la plupart des cas, car dans les villages c'est la seule langue parlée par les femmes et les enfants non scolarisés. Pour des formations techniques, M&D a fait appel à des retraités d'EDF pour l'électrification, et prolonge l'apprentissage des jeunes villageois dans un centre de formation

de gestion des équipements collectifs créés (ils ont une longue expérience de terrain de la gestion de l'eau d'irrigation). Ils peuvent même surfacturer l'électricité, l'eau, afin de constituer une épargne (caisse villageoise de développement et de solidarité), embryon d'une fiscalité locale, dédiée à de nouveaux projets villageois.

**2. Un principe de solidarité :** tous les services collectifs sont payants (électricité, eau, irrigation). Mais l'accès de tous les villageois aux services communs est assuré, y compris pour les personnes non solvables, par des systèmes d'entraide formels qui mobilisent les institutions traditionnelles de solidarité.

**3. Un partenariat avec les autorités locales :** l'objectif de M&D n'est pas de se substituer aux actions de l'État sur le territoire. L'ONG n'en a ni l'intention ni les moyens. Dans le cadre des politiques publiques (comme l'Initiative nationale pour le développement humain mise en œuvre par le gouvernement marocain en 2005), son rôle est de soutenir les actions villageoises et de les articuler avec celles des autorités locales (communes rurales, délégations ministérielles). À terme, l'objectif de M&D est de se retirer devant l'intervention de l'État, comme ce fut le cas pour l'électrification villageoise désormais assurée par l'opérateur national, l'Office national d'électricité.

L'application de ces principes d'action – et notamment de celui de *participation* – produit des résultats très positifs : les infrastructures construites avec le soutien de M&D demeurent en bon état de fonctionnement depuis leur création et, surtout, les institutions créées (associations villageoises, institutions de gestion des équipements, conventions inter-partenariales) survivent après le départ de l'ONG. Ces éléments constituent un indice de leur appropriation, aux deux sens du terme.

---

professionnelle d'EDF en France. Pour les réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, M&D mobilise en interne deux membres de son Conseil d'administration, anciens ingénieurs en hydraulique, mais peut faire appel à des experts extérieurs, bénévoles ou rémunérés pour des cas précis comme, par exemple, la création de retenues collinaires avec seuils biologiques, ou pour soutenir techniquement son rôle d'intermédiaire entre villageois producteurs de safran et laboratoires pharmaceutiques en Europe. L'introduction des solutions venant d'experts extérieurs s'effectue toujours sous la conduite des villageois, par la médiation de M&D.

## Le rôle des migrants dans le processus d'apprentissage

### La participation des femmes

#### aux structures de décision villageoises

Dans les régions rurales du Maroc jusqu'alors sous-administrées, les villageois se sont dotés, depuis très longtemps, de structures de décision, les *Jema'â*, qui regroupent sur un mode traditionnel les notables (hommes, anciens, riches). Depuis le début, M&D a conditionné son appui à tout projet villageois à la création d'une « association villageoise » (AV) distincte de la *Jema'â* traditionnelle. L'AV a en effet voulu être ouverte, d'emblée, à d'autres acteurs du village, non sans difficulté souvent : les jeunes (dont certains sont instruits) et les migrants<sup>1</sup>.

Mais les AV demeurent encore largement fermées aux femmes. Le détour pour les faire accéder à cette instance de décision collective passe par leur organisation en association féminine autonome villageoise et/ou en coopérative. C'est alors comme déléguées de la structure féminine que les femmes accèdent aux structures de décision villageoises.

M&D n'a pas, délibérément, d'approche centrée sur le genre. L'ONG n'aborde jamais, en tant que telle, la question des femmes, tant la réticence à aborder de front cette dimension est forte, de la part des hommes mais aussi des femmes, notamment des femmes âgées<sup>1</sup> - et les effets contraires sont un risque certain en cas de tentative directe. Les migrants investis dans l'action de l'ONG ont la connaissance de la culture locale et des moyens de faire progresser la participation civique et économique des femmes, comme celle des autres acteurs du développement au niveau villageois.

Les relations entre *Jema'â* et AV sont très diverses. Dans le cas le plus favorable, l'AV s'est créée à côté de la *Jema'â* qui continue de fonctionner en bonne intelligence avec elle, comme Conseil des anciens à vocation consultative pour aider à trancher les conflits ou résoudre des problèmes difficiles. Dans d'autres cas, la *Jema'â* et l'AV sont entrées en conflit, conflit dont la résolution et l'évolution débouchent sur des solutions différentes, dans tel ou tel village.

1. Ces femmes âgées tiennent souvent le langage suivant : « Tu ne trouveras jamais un mari, ma fille, si tu continues à te rebeller contre l'ordre naturel des relations entre hommes et femmes ».

Bien plus, depuis quelques années, on assiste, sur le terrain, à un retour depuis les villes du Maroc de jeunes instruits qui travaillent au développement de leur village, deviennent présidents des associations villageoises et constituent des acteurs de développement au niveau local, en passe de prendre la relève des cadres villageois traditionnels.

## **L'élargissement de l'action vers le soutien aux activités économiques**

La nouvelle orientation de M&D vers les activités économiques au début 2000 a considérablement élargi et enraciné l'action des migrants sur ce territoire. Ainsi, le lancement en 2007 de la première édition du Festival du safran a largement contribué à revaloriser le produit (en termes de prix et de notoriété) au profit des producteurs directs. M&D a été au cœur du processus d'apprentissage qui a permis aux agriculteurs de la région, pour l'écoulement de leur produit, de passer du souk local au marché international (voir encadré *infra*). En faisant des connexions avec des ONG de commerce équitable au Nord<sup>9</sup> qui ont elles-mêmes apporté leur savoir-faire en matière de commerce international, de traçabilité, de certification biologique et de démarche qualité, M&D a notamment transféré de la confiance entre villageois producteurs au Sud et intervenants du commerce équitable au Nord. Des études menées par des scientifiques, commanditées par M&D, ont soutenu le processus. Depuis sa première édition, le Festival du safran a lieu à chaque récolte de la précieuse épice, au début du mois de novembre. L'association organise des rencontres entre producteurs, migrants, chercheurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, autorités locales. M&D a ainsi sensibilisé le ministère de l'Agriculture marocain à la création d'une indication géographique qui permettra de sécuriser l'identité et donc la qualité et la valeur du produit.

### **Le Safran de Taliouine**

À la charnière entre l'Atlas et l'Anti-Atlas marocain (au pied du mont Sirwa, à 120 km à l'est de Taroudannt), la région de Taliouine est la seule de tout le continent africain à produire du safran (*zaafaran* en arabe et en berbère), et ce, depuis plusieurs siècles.

Avec une production d'1 tonne à 1,5 tonne par an, le Maroc est un producteur marginal au niveau mondial (120 tonnes). Mais le safran de Taliouine possède des vertus chimiques et gustatives parmi les meilleures du monde. Pour cette raison, il est souvent l'objet d'usurpation d'identité sur le marché international où plus de 4 tonnes de « safran marocain » circuleraient.

La petite ville de Taliouine se trouve au cœur de la zone d'origine des migrants qui ont créé M&D. Le prix d'achat du safran payé aux agriculteurs de la région a triplé depuis le lancement du premier Festival du safran, au cours duquel les contrats d'exportation ont été signés avec une ONG de commerce équitable italienne, sous le parrainage de M&D.

---

9 Il s'agit de l'ONG italienne « Altro Mercato », voir [Altromercato.it/it/prodotti](http://Altromercato.it/it/prodotti).

La production du safran s'effectue dans le cadre d'une agriculture familiale. Du fait de la spécificité de l'activité, la cueillette et le recueil des pistils des fleurs résistent à toute mécanisation – ce qui devrait permettre de conserver à cette culture son caractère familial. Les recettes procurées par la vente du safran constituent souvent la seule ressource monétaire pour nombre de villageois. Elles leur permettent en même temps l'épargne et leur garantissent une sécurité en cas d'adversité. Grâce au triplement du prix, la hausse des recettes a notamment provoqué une extension des surfaces cultivées, des investissements collectifs en matériel – par la coopérative –, un retour aux villages des jeunes de la migration interne et internationale, ainsi que des investissements dans l'irrigation devenue rentable au niveau actuel des prix.

Ces résultats restent cependant dépendants de la consolidation de l'organisation paysanne au niveau local, principalement pour maintenir la qualité et la traçabilité de ce produit à très haute valeur ajoutée (le safran est l'épice la plus chère sur le marché mondial). M&D poursuit aujourd'hui cet objectif de consolidation.

En 2009, le succès du Festival du safran a provoqué des émules : les producteurs d'amandes et d'argan ont préparé, pour 2010, des festivals correspondants dans deux localités de la région.

M&D a également soutenu un programme d'investissement dans les auberges rurales des villages d'origine des migrants<sup>10</sup>. Un réseau de 20 auberges a été ainsi créé dans la région de l'Atlas et de l'Anti-Atlas, propice au tourisme de randonnée et ouvert à une clientèle étrangère, amorce du lancement de trois « Pays touristiques »<sup>11</sup> proposant une offre structurée de tourisme rural respectueux de l'environnement humain, culturel et naturel de la région.

## ***Rendre vivantes et élargir les passerelles entre Sud et Nord***

Au Nord, M&D soutient à l'échelle du territoire français la formation et l'action d'associations de migrants agissant pour le développement de la région de l'Atlas et de l'Anti-Atlas : organisations de migrants de la première génération, mais aussi organisations de jeunes issus des

---

10 Ce programme était soutenu par des financements de l'Union européenne, de l'AFD et de l'ADS au Maroc.

11 « Pays de la rose » (autour de Ouarzazate), « de l'argan » (autour de Tiznit) et « du safran » (autour de Taliouine).

migrations. Celles-ci cherchent, par tâtonnement, à élaborer leur propre mode d'intervention pour manifester, à leur façon, leur solidarité, leur attachement au pays d'origine de leurs parents. Le plus souvent, il ne s'agit pas d'un attachement au village, mais au pays des parents. Les thèmes culturels sont très présents dans les démarches de ces jeunes, issus de la migration et à identités multiples<sup>12</sup>.

L'objectif de M&D n'est pas de constituer un réseau formalisé d'associations marocaines intervenant dans la région (ou sur tout le territoire marocain). Elle conserve des relations informelles avec ces autres associations, spécifiques aux collaborations qui ont pu être mises en œuvre.

Ce travail s'est amplifié en 2010, avec le soutien du ministère des Marocains résidant à l'étranger, dans le cadre d'un programme expérimental qui vise à former des cadres associatifs marocains vivant en France afin de dynamiser les initiatives de la « diaspora »<sup>13</sup> et d'améliorer son intégration au pays d'accueil tout en renforçant les liens avec le pays d'origine. Les autorités marocaines ont en effet le souci de consolider leurs liens avec leur communauté transnationale au moment où, pour la première fois depuis que les statistiques des transferts sont tenues au Maroc, on assiste à un fléchissement du flux en 2008 et 2009, sous l'effet de la crise financière. Le ministère marocain a significativement baptisé ce programme « Enracinement sans déracinement »<sup>14</sup>.

Aux côtés de ces soutiens aux migrants, M&D organise des échanges entre les deux rives de la Méditerranée et au-delà : échanges entre élus locaux (entre les régions montagneuses de Taliouine et Tiznit au Sud, des Alpes de Haute-Provence au Nord), entre chercheurs (Institut national de la recherche agronomique d'Agadir et Institut agronomique méditerranéen de Montpellier), entre ONG de solidarité internationale de France, du Mali, du Mexique et du Maroc, avec des ONG de commerce équitable (CTM-*Altro Mercato*, *Slow Food*), au cours de voyages de « tourisme solidaire » avec des Comités d'entreprise ou entres jeunes au travers de « chantiers échanges ».

Enfin, M&D joue un rôle important de conseil, le plus souvent sur un mode informel, notamment en matière de développement rural, auprès des autorités marocaines telles que le ministère du Développement social et l'Agence de développement social (ADS).

---

12 Les sigles se terminant par IM (pour immigration) ont fini par exaspérer les jeunes nés en France de parents immigrés. Ils ont gardé IM, mais lui ont donné un autre sens : « à identité multiple ». Ainsi l'association du COSIM, fédération de jeunes issue du FORIM. Cependant, la stabilité, la constance, la fidélité de ces jeunes dans leurs action en direction de leur pays d'origine ne sont pas assurées.

13 Pour reprendre le terme utilisé depuis peu par le ministère des Marocains résidant à l'étranger.

14 Voir <[migradev.org/nousrejoindre/100105%20AVIS\\_ARME.pdf](http://migradev.org/nousrejoindre/100105%20AVIS_ARME.pdf)>.

### Entre Sud et Nord, 25 ans d'action de M&D en chiffres

La zone d'intervention compte 350 000 habitants et un territoire de 500 km de large sur 300 km du Nord au Sud, allant de Tinghir (vers Ouarzazate) à Tiznit (sud d'Agadir) et de Guelmim à d'El Haouz.

Depuis le début, des actions ont été menées avec 420 villages (200 habitants par village en moyenne) :

- dans les infrastructures : 118 villages électrifiés (le programme est arrêté depuis 2006 et l'arrivée dans la région de l'opérateur public Office national d'électricité) ; 92 ouvrages hydrauliques (systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement, systèmes d'irrigation, retenues collinaires) ; 13 écoles non formelles construites et en fonctionnement, la rénovation et l'équipement d'écoles et d'un internat ; 2 dispensaires construits ; actions sur l'environnement (plantations d'arbres, récupération des déchets solides).

- dans le domaine économique : 7 coopératives agricoles (huiles d'argan, huile d'olive, safran, plantes aromatiques et médicinales) ; 2 coopératives artisanales (tapis) ; 1 réseau de 20 auberges rurales construites, grâce à des financements de migrants abondés à 30 % par l'AFD et l'UE, avec l'appui de l'Agence marocaine de développement social.

- dans le renforcement des capacités des acteurs au Sud comme au Nord : au Maroc, notamment par l'organisation de sessions de formation d'élus, de coopérateurs, des femmes leaders, de cadres des administrations locales. Depuis 2010, l'ONG organise un soutien aux communes rurales pour l'élaboration et le suivi des Plans de développement communaux (PDC) dans les provinces de Tiznit et de Taroudannt. En France, M&D soutient la création d'associations de migrants marocains souhaitant intervenir dans leur pays d'origine (aide juridique à la constitution des ONG, au montage des projets et à la recherche de financements complémentaires).

- dans les échanges entre les deux rives de la Méditerranée, et l'éducation à la solidarité internationale entre élus, chercheurs, cadres d'ONG, jeunes.

L'association compte 5 salariés à Marseille (siège de M&D), 8 salariés au Maroc et 8 instituteurs d'écoles non formelles également salariés. Sur 21 salariés au total, 19 sont des Marocains, 3 de France et 16 du Maroc. Une dizaine de bénévoles, jeunes retraités pour la plupart, sont actifs au Nord (Marseille, Lyon, Paris, Perpignan, Saint-Etienne principalement). Ils apportent soutien et expertise à l'équipe des salariés.

Au total, au travers de ces actions de soutien à la création d'infrastructures, élargies ensuite au soutien aux activités économiques, le noyau des migrants de M&D a su regrouper autour de lui une expertise et des financements qui ont structuré les transferts d'argent dans la région, jusqu'à constituer un programme de développement rural intégré, aux côtés de ceux des autorités locales.

Son action sur le long terme a permis de dévoiler les ressources de la région aux yeux de ses habitants et des autorités, ce qui a favorisé leur valorisation tant sur le marché national qu'international. En augmentant l'attractivité du territoire d'origine, cette action au long cours des migrants vise à donner aux jeunes du pays d'autres perspectives que la migration vers les grandes villes du Maroc et d'Europe. En outre, comme organisation transnationale, l'ONG vise aussi à renforcer les liens entre populations des deux rives de la Méditerranée.

M&D a aussi pour ambition d'intervenir au Nord dans les débats sur l'aide au développement, en montrant comment l'apport spécifique des migrants, comme « passeurs de modernité » et vecteurs d'apprentissage entre Nord et Sud, permet d'obtenir des résultats durables en termes de développement. L'appropriation des processus de développement s'effectue réellement, dès l'origine de la démarche, avec l'implication concrète des populations locales et migrantes, dans les choix des projets de développement puis dans leur financement et leur conduite.

Les politiques publiques au Nord peuvent soutenir ce type d'action (de Haas, 2006) en établissant des relations de confiance sur le long terme entre les institutions et les migrants qui s'investissent dans les associations de soutien au développement des pays d'origine. M&D a su mettre en place des modes de fonctionnement et des relais dans la société française qui lui ont permis de bénéficier de ce type de relation. Mais sa situation reste fragile, car le temps du développement est un temps long, qui ne cadre pas toujours avec celui des politiques.

## Un besoin de politiques publiques plus cohérentes

---

Devant la diversité des situations et des facteurs à l'œuvre dans le phénomène migratoire, lequel obéit à tant de mobiles contradictoires, les politiques publiques tant au Nord qu'au Sud sont très difficiles à définir et, plus encore, à mener à bien. Prendre en compte cette complexité devrait permettre d'éviter les formules simples et sans grands effets dans l'appréhension de la question migratoire.

Le cadre d'analyse devrait tenir compte du fait que le développement des pays du Sud, s'il advient, ne tarira pas les flux migratoires avant longtemps. Toutes les observations historiques le montrent. À l'inverse, les migrants ne peuvent porter à eux seuls le poids du développement de leur pays. Ils ne sont *a priori* ni plus entreprenants ni plus épargnants que la moyenne des ménages dans le monde.

L'autre élément de base tient au fait que, dans les sociétés du Nord, les questions migratoires ne peuvent trouver de solution dans l'espace strict de la migration. Une société dynamique et confiante en elle-même possède les capacités politiques, sociales, économiques et financières d'intégrer les migrants présents sur son sol et, selon des modalités discutées sereinement, d'en accueillir de nouveaux et de se donner les moyens de leur intégration (langue, formation aux spécificités de la société d'accueil, etc.). Autrement dit, c'est l'ensemble des politiques publiques adressées à l'ensemble de la société (population d'origine et population migrante), qui doit être convoqué quand il s'agit de migration : école, santé, emploi, soutien à l'activité économique sur le territoire national, mais aussi politique commerciale et politique de coopération avec les pays du Sud.

Ainsi, les politiques publiques qui ont un impact direct sur la migration doivent-elles être mises en cohérence. Les phénomènes migratoires sont en effets reliés aux questions commerciales qui affectent les pays d'origine des migrants<sup>15</sup>. Par exemple, le soutien

---

15 Les politiques d'ajustement structurel des années 1980 et 1990 ont été menées par les institutions financières internationales sans égard quant à leurs effets sur les flux migratoires des pays cibles. De même, les politiques d'ouverture commerciale ont provoqué des vagues de migrations, internes d'abord, internationales ensuite. Elles se sont appuyées sur des hypothèses erronées, comme le Partenariat euro-méditerranéen qui promet une libre circulation des biens censée se substituer à celle des personnes.

de l'Union européenne aux productions de coton en Europe (sous forme de subventions) a un impact négatif sur la population des régions d'Afrique sahélienne productrices de coton, d'où de nombreux migrants partent vers l'Europe, souvent via le Sahara.

L'articulation entre politiques de développement et politiques migratoires pourrait se faire à partir d'une double interrogation : réfléchir non seulement à la façon dont les politiques de développement peuvent intégrer des objectifs de stabilisation des populations dans les pays du Sud, mais aussi à la manière dont les migrants peuvent jouer un rôle dans le développement de leur pays d'origine. Il pourrait en résulter un ciblage géographique des actions de développement, plus spécialement dirigées vers les *régions* de forte migration au sein des pays du Sud.

Les réflexions pour articuler les politiques sur le marché du travail et les politiques migratoires sont en cours dans les pays d'Europe, visant à flexibiliser les dispositifs et à permettre les migrations temporaires (dites aussi « circulaires »). Sur ce champ, il importe de rappeler que les politiques incitant les migrants au retour ont toutes échoué, partout où elles ont été tentées : aux Pays-Bas, en Allemagne, en France (de Haas, 2006).

De même, dans les pays du Sud, qu'ils soient des pays d'émigration et/ou de transit comme le sont désormais les pays de la rive sud de la Méditerranée, la question de la mobilité internationale de la main-d'œuvre commence à être prise en considération dans les politiques de l'emploi et de formation, ainsi que dans les négociations des politiques d'aide avec les pays du Nord et les bailleurs internationaux (OCDE, 2008).

Au niveau multilatéral, la question des droits des migrants ne progresse pas. Elle est pourtant un élément clé de sécurisation des migrants eux-mêmes, évitant qu'ils ne soient utilisés contre les nationaux pour peser sur le niveau des salaires et les conditions sociales. Elle est aussi importante pour légitimer la régulation des flux migratoires en ajoutant à la composante sécuritaire une composante de défense des droits humains et sociaux.

Enfin, on peut se poser la question des politiques publiques visant à soutenir l'action des migrants dans le développement de leur pays d'origine, politique qui a pris le nom de « codéveloppement ». Les actions de développement menées collectivement par les migrants dans leur région d'origine s'appliquent à des zones de forte émigration, rurales, souvent pas ou très peu couvertes par les équipements publics. Elles peuvent être hautement efficaces en raison de la connaissance que les migrants ont du pays d'accueil comme du pays d'origine. Cette efficacité tient au fait que les migrants sont légitimes dans leur région d'origine pour transférer, outre des fonds, des comportements nouveaux, des savoir-faire, et être les catalyseurs de changements institutionnels et de comportements citoyens.

L'exemple de l'ONG « Migrations & Développement » illustre combien toutes les actions de développement partent de l'implication

financière des bénéficiaires, migrants et villageois, ce qui en assure l'appropriation, et finalement, l'efficacité. En conséquence, le soutien des bailleurs à ces actions devrait inverser sa logique : non pas des appels d'offres conçus au Nord selon la logique des bailleurs, mais la possibilité de répondre à des demandes élaborées par les populations bénéficiaires, par la médiation, dans les pays du Nord, de migrants investis dans des actions de soutien au développement de leur pays d'origine.

Enfin, l'implication des migrants dans l'élaboration des programmes d'aide des bailleurs nationaux et multilatéraux pourrait apporter à l'aide publique au développement des éléments majeurs afin d'en augmenter la légitimité et donc l'efficacité.

## Références

---

AFD, Cadre d'Intervention Transversal (CIT), Migrations internes et internationales 2010-2013, Paris, AFD, 2010 <http://www.afd.fr/-jahia/webdav/site/afd/users/administrateur/public/AFD/Annexell-CIT.pdf>

Nagarajan, Subha, « Impact de la crise financière internationale sur les envois de fonds vers l'Afrique », *Recherches sur le développement en bref*, synthèse n°4, Banque africaine de développement, Département de la recherche, Bureau de l'économiste en chef ECON, mai 2009 [http://www.afdb.org/-fileadmin/uploads/afdb/Documents/Financial-Information/-research%20development%20breifs%20\\_french-n4.pdf](http://www.afdb.org/-fileadmin/uploads/afdb/Documents/Financial-Information/-research%20development%20breifs%20_french-n4.pdf)

Coduri, Sylvain, Des villages de l'Atlas marocain face aux changements dans leur organisation collective, Aix-en-Provence, Université de Provence, Mimeo, juin 2006.

Daoud, Zakya, Marocains des deux rives, Paris, éditions de l'Atelier, 1997.

Daoud, Zakya, Marocains des deux rives: les immigrés marocains acteurs du développement durable, Casablanca, Éditions Paris-Méditerranée, Tarik Editions, 2005.

De Haas, Hein, Engaging Diasporas - How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries: a study for OXFAM NOVIB, Oxford, International Migration Institute, University of Oxford, juin 2006 <http://www.heindehaas.com/Publications/de%20Haas%202006%20-%20Engaging%20Diasporas.pdf>

Iskander, Natacha, Innovating Government: Migration, Development, and the State in Morocco and Mexico, 1963-2005, Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology, Sloan School of Management, 2005.

Lacroix, Thomas, Les réseaux marocains du développement : géographie du transnational et politiques du territoire, Paris, Les Presses de Sciences-Po, 2005.

Péraldi, Michel, Cheikh, Meriam, (dir.) Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée : expériences et compétences, Casablanca, Le Fennec & Karthala, 2009.

Péraldi, Michel, « L'esprit du bazar, de Belsunce à Istanbul », in Parlez-moi d'Alger. Marseille-Alger au miroir des mémoires, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2003.

Péraldi, Michel, (dir.) La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

OCDE, Migrations, Transferts de fonds et Développement, Actes du séminaire de Marrakech du 23 au 25 février 2005, éditions de l'OCDE, Paris, 2005.

OCDE-Centre de Développement, La cohérence des politiques au service du développement : migrations et pays en développement, Paris, éditions de l'OCDE, 2008.

Ould Aoudia, Jacques, « Participation locale », in « Migrations internationales, le chaînon manquant de la mondialisation », Courrier de la Planète, n° 81-82, juillet - décembre 2006.